

A Perth, le 16 juillet, d'après l'*Ottawa Morning Journal* du 17 juillet:

M. Bennett, s'il est élu, fera adopter, à la première session du Parlement, des lois propres à assurer aux Canadiens une concurrence loyale, une chance égale pour étendre nos relations avec les autres nations de l'univers.

Et en dernier lieu, le 22 juillet, dans un discours sur le chômage prononcé à Toronto:

*Mail and Empire* de Toronto, 23 juillet:

Il (M. Bennett) s'est engagé de nouveau à faire adopter à la première session du Parlement, des mesures tarifaires, destinées à "assurer aux Canadiens une chance égale sur leurs propres marchés". A vous, hommes d'affaires, commis, femmes, ménagères, et employées de bureau, je dis qu'après le 28 juillet, à la première session du nouveau gouvernement, nous adopterons une loi douanière qui mettra les Canadiens sur un pied d'égalité avec leurs voisins; cela, nous le ferons ou nous faillirons à la tâche. Il n'y a pas à sortir de là, c'est ce que nous promettons.

J'espère que mon honorable ami, après avoir parlé de la sorte, au cours de la campagne électorale, aux commis, aux femmes, aux ménagères et aux employées de bureau, nous dira si les mesures en vue d'atténuer le chômage de façon si remarquable s'étendront à ces groupes de la population. Comptet-il simplement se préoccuper de ceux que comprennent ces catégories ou viendra-t-il en aide à tout le monde? Lorsqu'il prendra la parole, j'aimerais à savoir de lui s'il entend limiter ses efforts pour mettre fin au chômage à un groupe quelconque ou s'il entend comprendre tous les groupes de la population, tel que s'y attendait le public.

On me permettra maintenant de citer ce que mon honorable ami dit pour appuyer sur ce qu'il s'était engagé de faire. Au cours de plusieurs discours qu'il a prononcés, il a fait ressortir la solennité de ses promesses. Voici ce qu'il disait à ce sujet, à Vancouver-Nord, le 18 juin.

Après que je serai premier ministre, le 28 juillet, je verrai à ce que mes engagements soient remplis ou les efforts du gouvernement à cette fin décideront de son sort.

Parlant à Calgary mon honorable ami disait, d'après le *Calgary Herald*:

Je ne suis pas un génie...

J'en suis surpris.

...Je suis homme comme vous tous; je suis votre concitoyen. J'ai toutes les responsabilités des hommes placés dans ma position, et je ne dois pas prononcer à la légère des déclarations que je ne suis pas prêt à maintenir et, je ne le ferai pas.

Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, non seulement mon honorable ami a fait sa déclaration générale, mais il a jugé opportun pour son objectif politique de particulariser et spécialiser d'un endroit à un autre. Il

importe que les honorables membres de la Chambre connaissent quelques-unes des déclarations qu'il a faites à ce sujet. Je ne puis les répéter en entier. Il a tenu un langage particulier à certaines catégories de gens dans tout le pays, et je suis certain que ceux qui l'ont entendu seront heureux qu'il soit consigné dans les Débats de cette Chambre afin que nous sachions si les promesses seront tenues dans l'avenir.

Mon honorable ami s'est d'abord engagé au sujet de la protection pour les Canadiens en général, la mise en valeur des ressources naturelles, de l'agriculture et des autres industries; il a promis que les consommateurs seraient protégés contre toute exploitation. Voyons ce qu'il a dit au sujet de la protection. Voici comment l'*Ottawa Morning Journal* du 22 juillet rapporte ses paroles d'un discours prononcé le 21 juillet à St. Thomas:

"Je l'ai dit dans l'Ouest et dans l'Est" a déclaré le leader conservateur, "si je suis porté au pouvoir j'exécuterai cette entreprise à la première session du Parlement ou je tomberai." De nouveau, l'auditoire a éclaté en applaudissements. "Inutile de battre des mains" a dit M. Bennett. "Il ne faut pas faire un jeu de cette question".

Je pourrais peut-être adresser ces mots à ses partisans en cette Chambre. L'article continue:

"Voulez-vous dire que vous allez vous occuper du tarif à la session spéciale?" a demandé une voix. "C'est ce que j'ai dit" a répondu le chef de l'opposition.

"Une juste concurrence serait accordée aux cultivateurs canadiens, au travail, à l'industrie, et ce qui était très important, la protection, serait donnée au consommateur, a-t-il déclaré. Est-il juste, a demandé le chef des conservateurs, de soumettre les Canadiens à une concurrence de 12 cents par jour payés aux jeunes filles au Japon, de 35 cents aux ouvriers de la Russie soviétique, ou des salaires modiques des contrées européennes? Il est injuste que la houille russe soit admise dans le Dominion pour remplacer le produit canadien, les Moscovites ayant un mode de vie si peu élevé. L'échelle des salaires et la manière de vivre des Canadiens doivent être protégées, a affirmé le leader de l'opposition.

Si ces promesses sont remplies elles doivent être contenues dans cette phrase du discours du trône:

Vous aurez à examiner plusieurs mesures législatives, entre autres certains amendements à la loi des douanes et au tarif douanier.

A Sherbrooke, le 14 juillet, il a dit, comme nous le disons dans le *Citizen* d'Ottawa du 15 juillet:

"Croyez-vous, libéraux ou conservateurs, que les ouvriers orientaux devraient remplacer les Canadiens? Il faut protéger les Canadiens, a-t-il dit, et c'était son suprême désir de les aider. Et dans ce but, M. Bennett a déclaré que s'il arrivait au pouvoir, une loi serait adop-